



Cadre réservé à l'Ordre de Bayonne :

Date INSC GT :

Case :

FORMULAIRE INSCRIPTION STRUCTURE

A compter du __ / __ / __ (à défaut date du Conseil de l'Ordre)

ATTENTION : une inscription ne peut être prononcée avec effet rétroactif

Bureau Secondaire

Structure Inter-barreaux

Votre demande doit être adressée en format papier en recommandé avec A.R. (ou remis en mains propres) ET en version numérique par mail à m.leveque@avocats-bayonne.org, accompagné de tous les documents demandés, au moins 15 jours avant la date du Conseil de l'Ordre.

Toute demande dont le dossier n'est pas complet sera rejetée.

Documents à joindre pour un BUREAU SECONDAIRE :

1. un courrier au Bâtonnier daté et signé, sollicitant l'inscription au Barreau de Bayonne
2. copie titre de propriété ou bail, ou convention de sous-location (avec autorisation du bailleur principal) et le cas échéant convention de cabinet groupé
3. attestation d'inscription pour le ou les avocats par le Bâtonnier du cabinet principal avec mention de la date de première inscription au Grand Tableau (si cabinet principal hors du ressort du Barreau de Bayonne)
4. copie du courrier d'information d'ouverture au Bâtonnier du cabinet principal, (si cabinet principal hors du ressort du Barreau de Bayonne)
5. kbis de la structure
6. copie de la carte d'avocat (si l'avocat n'est pas inscrit au Barreau de Bayonne)
7. Droit d'inscription 1.300 € + 200€ (frais d'inscription) – Etablir deux chèques à l'ordre de « Ordre des avocats Bayonne »

Documents à joindre pour une STRUCTURE INTER BARREAUX :

1. un courrier au Bâtonnier daté et signé, sollicitant l'inscription au Barreau de Bayonne
2. Attestation d'inscription de chaque associé délivrée par le Bâtonnier du Barreau extérieur avec indication de la date de 1ère inscription au Grand Tableau
3. Attestation d'inscription de la société au Barreau extérieur
4. Copie titre de propriété ou bail, ou convention de sous-location (avec autorisation du bailleur principal) et le cas échéant convention de cabinet groupé
5. Copie du courrier d'information d'ouverture au Bâtonnier du Barreau extérieur (siège social)
6. Kbis de la structure
7. Un exemplaire original et enregistré des statuts de la société
8. La fiche « Enregistrement avocat extérieur » complétée pour chacun des associés et collaborateur salarié du Barreau extérieur avec copie de la carte d'avocat (si siège social à Bayonne)
9. Droit d'inscription 1.300 € + 200€ (frais d'inscription) – Etablir deux chèques à l'ordre de « Ordre des avocats Bayonne »

DENOMINATION SOCIALE :

ADRESSE ET INFORMATIONS PROFESSIONNELLES DU SIEGE SOCIAL :

Barreau de :

Adresse :

Tel Fixe :

Portable :

Fax :

SIREN :

Email professionnel :

Site internet :

ADRESSE ET INFORMATIONS PROFESSIONNELLES DE LA STRUCTURE A INSCRIRE :

Adresse :

Tel Fixe :

Portable :

Fax :

Email professionnel :

Site internet :

MEMBRES DE LA STRUCTURE :

Collaborateur libéral :

1/

2/

3/

Associé non salarié

1/

2/

3/

Collaborateur Salarié

1/

2/

3/

Associé salarié

1/

2/

3/